

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Serge Hiltbold*

*Date de dépôt : 5 mai 2010*

## **Interpellation urgente écrite** **Adjudications CEVA : Comment sauvegarder les intérêts des entreprises et de l'emploi local ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La première phase des adjudications des travaux de génie civil lourds en vue de la construction du CEVA est terminée. En leurs qualités de co-maîtres d'ouvrage, les CFF et l'Etat de Genève ont procédé à ces adjudications, lots par lots, au lendemain de la large approbation du projet CEVA par les électrices et électeurs de Genève. Au vu de la répartition des adjudications entre entreprises étrangères, suisses et genevoises, des questions légitimes se posent sur les critères qui ont été choisis et qui ont conduit à confier une part très importante des travaux à une entreprise française. Sachant que la deuxième phase d'adjudication (environ 700 millions F) concernera avant tout les métiers du Second œuvre et que des centaines de PME et d'artisans genevois seront directement intéressés, je pose les questions suivantes :

1. Le DCTI est-il en mesure de publier le récapitulatif exact des adjudications pour les travaux de génie civil indiquant avec précision la répartition entre entreprises étrangères (françaises), suisses et genevoises, **en fonction de la composition des consortiums et des sous-traitances** ?
2. En sa qualité de co-maître d'ouvrage, quelles compétences l'Etat de Genève entend-il confier à la cellule tripartite d'accompagnement instaurée avec les partenaires sociaux de la construction pour assurer la surveillance des chantiers (conditions de travail, de rémunérations, hygiène, sécurité, protection de l'environnement, etc.) ?

3. Quelles mesures comptent prendre l'Etat de Genève pour faire appliquer les critères de formation professionnelle et de développement durable, introduits dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans l'ordonnance fédérale sur les marchés publics lors de l'attribution des travaux du Second œuvre ?
4. D'une façon générale, qu'entend faire l'Etat de Genève pour promouvoir l'emploi dans les arts et métiers à Genève dans le cadre de ce chantier du siècle ?